



VOTRE COLLECTION  
MÉRITE LA MEILLEURE PROTECTION



# Collection cars by Hiscox

## Le contrat des véhicules de collection

### Des garanties étendues et adaptées



#### Dommages « Tous risques » en circulation ou non

- y compris :
- Dommages Tous accidents
  - Bris de glace
  - Incendie
  - Vol (car-jacking, etc.) et vandalisme du véhicule ou de ses accessoires
  - Vol des effets personnels et perte de clés
  - Tempête et tous événements climatiques



#### Assistance spécialisée 24h/24 7j/7

- Intervention sans franchise kilométrique ("0km")
- Dépannage sur place ou remorquage au garage de la marque jusqu'à 1 500 € TTC
- À l'étranger : frais de rapatriement à hauteur des frais réels, frais de gardiennage jusqu'à 1 000 € TTC



#### Une définition large des véhicules de collection

Une offre accessible à tous les véhicules éligibles de 15 ans et plus.



## De multiples avantages



### Valeur agréée

En cas de sinistre total, vous serez indemnisé sur la base de la valeur agréée préalablement définie dans votre contrat, sans remise en cause possible.



### Simplicité

Un seul contrat pour couvrir votre flotte.



### Tarif dégressif

Dès le 2<sup>e</sup> véhicule, une prime calculée au plus juste pour offrir des garanties haut de gamme et un service de qualité.



### Réseau d'experts

spécialisés dans les véhicules de collection.



### Événements

Garantie lors de rallyes de régularité.



### Prêt de volant

possible avec application ou non d'une franchise.

# Exemples de situations rencontrées

## Accident avec un tiers lors d'un événement

Après avoir été percuté par un autre participant lors d'un rallye de régularité, le véhicule de notre assuré a été déclaré non réparable. Sans attendre l'obtention du recours auprès du tiers en cause, **Hiscox l'a immédiatement indemnisé à hauteur de la valeur agréée.**

- Montant estimé de la réparation : 45 000 € (véhicule non réparable)
- Valeur agréée : 38 000 €

**Coût total pris en charge à 100% par Hiscox**

**€ 38 000 €**

## Collision avec un arbre

Après avoir percuté un arbre lors d'une sortie en Belgique, le véhicule n'était plus en état de rouler et a dû être rapatrié en France.

**Mondial Assistance a pris en charge les frais de rapatriement tandis qu'Hiscox a couvert l'ensemble des frais de réparation engagés.**

- Montant de la réparation : 55 000 €
- Valeur agréée : 75 000 €
- Frais de rapatriement et gardiennage : 3 400 €

**Coût total pris en charge à 100% par Hiscox après déduction de la franchise de 500€ et Mondial Assistance**

**€ 57 900 €**

## Bris de glace

Victime d'une projection de gravillons, le pare-brise du client s'est fendu et doit être entièrement remplacé. S'agissant d'un modèle spécial pour cabriolet, le montant de la réparation s'élève à 4 500 €. **Hiscox a pris intégralement en charge le remplacement du pare-brise, sans franchise et sans plafond.**

- Montant du sinistre : 4 500 €

**Coût total pris en charge à 100% par Hiscox**

**€ 4 500 €**

## Pourquoi choisir Hiscox ? **L'assureur de référence de vos véhicules de collection**

Depuis plus de 50 ans, **Hiscox répond aux besoins spécifiques des collectionneurs** avec des services de qualité, des garanties adaptées et des partenaires spécialisés.

En ce qui concerne notre expertise automobile pour les véhicules de collection, Hiscox a en Europe :

**20 ans d'expérience au Royaume-Uni, Belgique, Allemagne, Pays-Bas, Espagne**

**Plus de 50 000 véhicules assurés**

**Des partenariats significatifs en France**

## Appelez-nous

38 avenue de l'Opéra  
75002 Paris  
T 01 53 21 82 82  
E [hiscox.info@hiscox.fr](mailto:hiscox.info@hiscox.fr)  
[www.hiscox.fr](http://www.hiscox.fr)